

Votre association de parents d'élèves à l'Institut Notre-Dame de Bourg-la-Reine

L'APEL, c'est avant tout une équipe de **parents bénévoles** qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Accueil** des nouveaux parents et accompagnement des familles ;
- **Représentation** des familles au sein de la communauté éducative, sur des sujets extra-pédagogiques tels que la restauration scolaire (contact : cantine@apel-ind.fr), le numérique à l'école (contact : commission.informatique@apel-ind.fr), le bien-être et le vivre ensemble, etc. :
 - A l'école maternelle et élémentaire (contact : commission-ecole@apel-ind.fr).
 - Au collège et au lycée (contact : commission-college-lycee@apel-ind.fr).
- Coordination et formation des **parents correspondants** ;
- **Information** des familles via :
 - Le magazine *Famille et Education* qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles concernant la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs des enfants ;
 - Le site internet www.apel-ind.fr qui est mis à jour régulièrement pour vous informer de l'actualité de l'association (identifiant et mot de passe sont communiqués aux parents par courriel ; en cas de perte ou d'oubli merci de contacter votre équipe APEL : commission.informatique@apel-ind.fr) ;
 - Un service téléphonique (**09 72 11 88 35**) qui vous permet de poser des questions directement à votre équipe APEL ;
- Organisation de la **fête de l'école**, moment fort de partage avec nos enfants et l'ensemble de la communauté de l'école (contact : kermesse@apel-ind.fr) ;
- Organisation de « **cafés des parents** » et de **conférences** sur des thèmes variés ;
- Soutien des actions de la **Pastorale** ;
- Organisation d'une **tombola** annuelle suivie d'une soirée de tirage (contact : commission.tombola@apel-ind.fr) ;
- Organisation des **ateliers Théâtre, Échecs et Danse** proposés lors de la pause méridienne aux élèves du Primaire (sur inscription) et assurés par des intervenants extérieurs qualifiés ; ces ateliers sont financés par les familles et par l'APEL, qui organise également une soirée de clôture à la fin de l'année (contact : theatre-echecs@apel-ind.fr).
- Actions en faveur de l'**école inclusive** : information, soutien et sensibilisation sur le handicap visible ou invisible à l'école (contact : ecole-inclusive@apel-ind.fr) ;
- Organisation d'activités autour des **métiers des parents** (contact : metiers@apel-ind.fr).

Toutes ces actions ne peuvent être menées que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi chaque famille inscrivant un ou plusieurs enfants est invitée à adhérer à l'APEL et la **cotisation**, d'un montant de 20 euros par an et par famille, est automatiquement portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Vous pouvez également participer à la vie de l'établissement en devenant **Parent Correspondant**, et faire ainsi le lien entre les parents d'élèves d'une classe et l'équipe éducative d'une part, et entre les parents d'élèves et l'APEL d'autre part. Enfin, vous pouvez rejoindre le **Conseil d'Administration** de l'APEL-IND, il vous suffit pour cela de contacter [les membres du bureau](#) de l'association avant l'Assemblée Générale annuelle pour faire acte de candidature.

Suivez nos actualités sur notre [site internet](#), venez nous rencontrer au prochain café des parents, ou [contactez-nous](#) sur les sujets qui vous préoccupent !